



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23078338

Dépôt / Registratie

03 JUN 2023

Greffier du Tribunal de l'Entreprise
Bruxelles

N° d'entreprise : **0786 677 027**

Nom

(en entier) :

EUKRENERGO

(en abrégé)

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard du Souverain 36 bte 15, 1170 Watermael-Boitsfort**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du PV de l'Organe d'administration du 02/06/2023

"L'Organe d'administration, représenté par son administrateur unique M. Marksym YURKOV, a décidé, conformément à l'article 2 des statuts de la société, de transférer le siège social dans la Région bruxelloise à Louizalaan 146 boîte 9, 1050 Bruxelles à partir du 02/06/2023.

L'Organe d'administration décide de conférer tous pouvoirs à Philippe Billiet, Leander Docx, Evelyne Vanlinthout et au cabinet d'avocats Billiet-Co qui tous, à cet effet, chacun agissant séparément, ainsi qu'à ses employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution, afin d'assurer les publications dans le Moniteur Belge, les formalités auprès du registre des personnes morales et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, ainsi qu'à un guichet d'entreprise en vue d'assurer l'inscription des données dans la Banque Carrefour des Entreprises. »

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)